Saint Germain bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.casgbs.fr
environnement@casgbs.fr
01 30 09 75 36

COLLECTE DES DÉCHETS
2024 ▪ MAISONS-LAFFITTE

Les collectes sont assurées toute l'année, y compris les jours fériés.

SORTIE DES BACS ET DES ENCOMBRANTS

Collectes du matin :
la veille après 19h.
Collectes du soir :
au plus tard 1h avant la collecte.

Déchetterie du SITRU
à Carrières-sur-Seine

NOUVEAU !
Déchetterie intercommunale
à Chambourcy
+ d'infos p. 3

Pour recevoir des alertes et sortir vos bacs le bon jour, téléchargez l'appli boucle_tri

Pour commander ou faire réparer vos bacs :
0 805 294 900
(Appel gratuit)

J'habite dans le secteur n°.....
Pour connaître votre secteur, voir au dos
Voies étroites, voir au dos
Je coche les jours de collecte correspondant à mon secteur

MES ORDURES MÉNAGÈRES

Le bon jour	Toutes les semaines	La bonne heure
L M M J V S		..... h

MES PAPIERS ET EMBALLAGES

Le bon jour	Toutes les semaines	La bonne heure
L M M J V S		6h

MON VERRE

Le bon jour	Toutes les semaines	La bonne heure
L M M J V S		6h

MES ENCOMBRANTS

Le bon jour	Une fois par mois	La bonne heure
Mercredi	2e 4e	6h

MES DÉCHETS TOXIQUES

Le bon jour	Le bon endroit	La bonne heure
Le 3e samedi du mois sauf juillet et août	Place de l'Église Saint-Nicolas	de 9h à 13h

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Collectés avec les ordures ménagères mais privilégier le compostage ou le dépôt en déchetterie

Collecte des sapins **du vendredi 12 au mardi 16 janvier 2024** en porte-à-porte et en hippomobile selon secteur.
Infos sur **www.casgbs.fr**

ORDURES MÉNAGÈRES

Sect. 1 : Lundi/Vendredi à partir de 6h
Sect. 2 : Mardi/Jeudi/Samedi à partir de 20h
Sect. 3 : Mardi/Samedi à partir de 6h
Sect. 4 : Lundi/Vendredi à partir de 20h

PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES

En vrac, séparés et vidés
à partir de 6h
Sect. 1 : Jeudi
Sect. 2 : Jeudi
Sect. 3 : Mardi
Sect. 4 : Lundi

VERRE

à partir de 6h
Sect. 1 : Jeudi
Sect. 2 : Jeudi
Sect. 3 : Mardi
Sect. 4 : Lundi

ENCOMBRANTS

Collecte à partir de 6h
Sect. 1 et 2 : 2e mercredi du mois
Sect. 3 et 4 : 4e mercredi du mois

DÉCHETS TOXIQUES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES (DEEE)

À apporter de 9h à 13h
3e samedi du mois
Place de l'Église Saint-Nicolas
Exception en mars et novembre
Place du Maréchal Juin

⚠ Pas de collecte juillet et août

SECTEURS POUR LA COLLECTE

- Secteur 1 - Grand-Maisons
- Secteur 2 - Longueil
- Secteur 3 - Albine-Château
- Secteur 4 - Napoléon-Charlemagne

Téléchargez votre calendrier

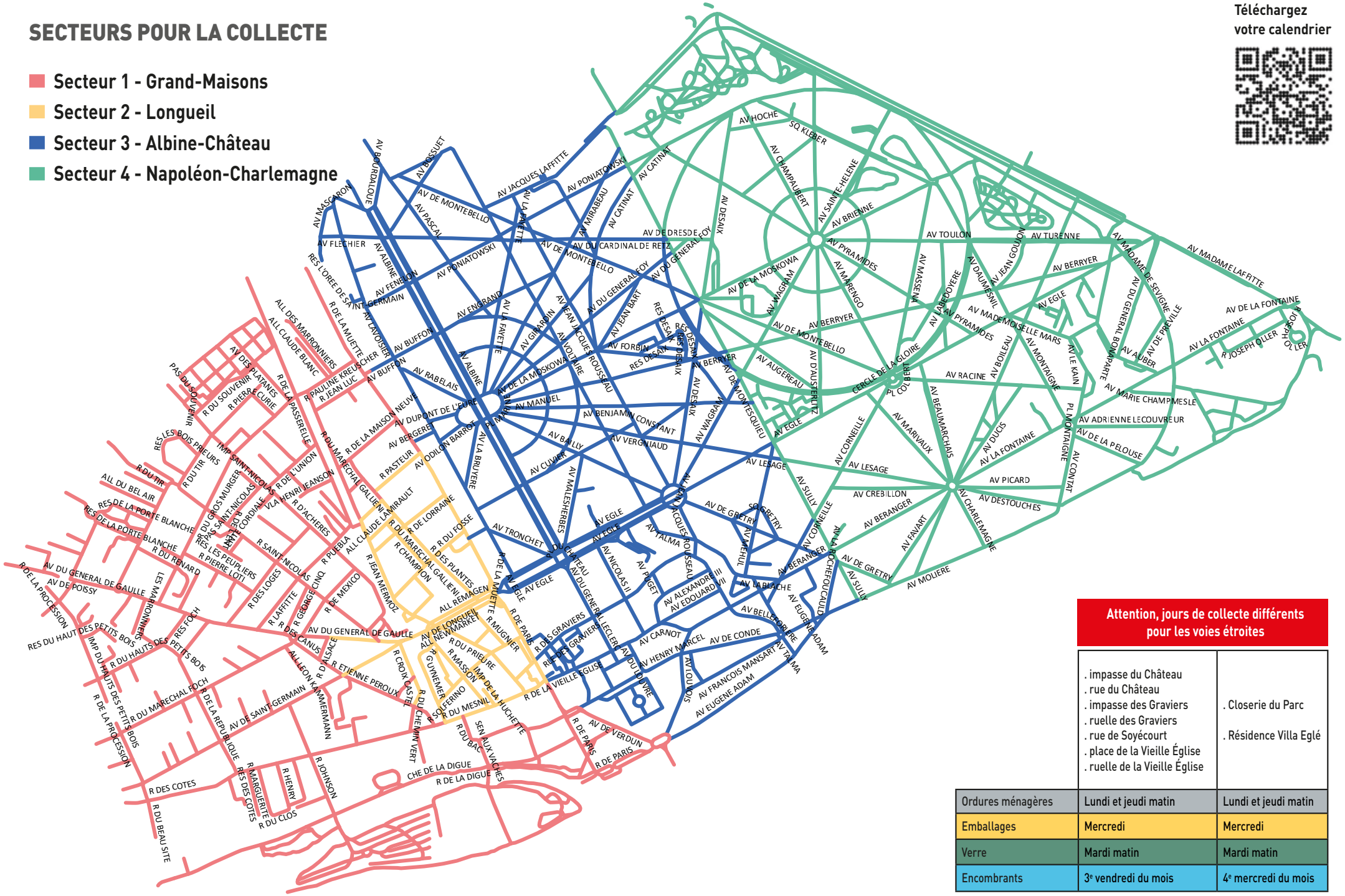

Attention, jours de collecte différents pour les voies étroites

. impasse du Château . rue du Château . impasse des Graviers . ruelle des Graviers . rue de Soyécourt . place de la Vieille Église . ruelle de la Vieille Église	. Closerie du Parc . Résidence Villa Eglé

Ordures ménagères	Lundi et jeudi matin	Lundi et jeudi matin
Emballages	Mercredi	Mercredi
Verre	Mardi matin	Mardi matin
Encombrants	3e vendredi du mois	4e mercredi du mois

Saint Germain bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

MON COIN INFOS

DÉCHETTERIES

Déchetterie du SITRU
1 rue de l'Union - 78420 Carrières-sur-Seine
01 39 15 88 74 - www.sitru.fr

NOUVEAU !

Déchetterie intercommunale
Accessible à tous les habitants de l'Agglo
4 route de Mantes - 78240 Chambourcy
www.casgbs.fr

11 quais de tri, des locaux réservés aux déchets spéciaux, appareils électriques et un local dédié au réemploi pour donner une seconde vie aux objets déposés.

Les déchetteries sont ouvertes 7 jours /7 :

Période estivale
(du 1er avril au 30 septembre) :
Du lundi au vendredi : de 10h à 19h
Samedi et dimanche : de 9h à 19h

Période hivernale
(du 1er octobre au 31 mars) :
Du lundi au vendredi : de 10h à 17h
Samedi et dimanche : de 9h à 17h

Jours fériés :
Les horaires du week-end s'appliquent

Fermetures :
1er janvier, 1er mai et 25 décembre

L'accès aux déchetteries est gratuit et réservé aux particuliers ayant leur badge d'accès.

Pour créer votre badge d'accès :
- *Pièce d'identité*
- *Justificatif de domicile*
- *Formulaire :*
  - > ***Sitru*** *sur www.sitru.fr ou dans les bureaux (mardi et vendredi de 9h à 12h)*
  - > ***Intercommunale*** *sur www.casgbs.fr*

Les déchets acceptés :
Mobilier, métaux, déchets végétaux, pneus déjantés, vêtements usagés, appareils électriques (DEEE), ampoules à économie d'énergie, matériaux de construction, plâtres, gravats, palettes, miroirs, vitres, carrelage, équipements sanitaires (lavabo, wc...), déchets toxiques (peintures, solvants...), huiles, batteries, cartouches d'encre, piles, radiographies...

LE COMPOSTAGE

Épluchures, restes de fruits et légumes, filtres en papier, marc de café, sachets de thé, fleurs fanées, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier, végétaux du jardin...
Passez au compostage !

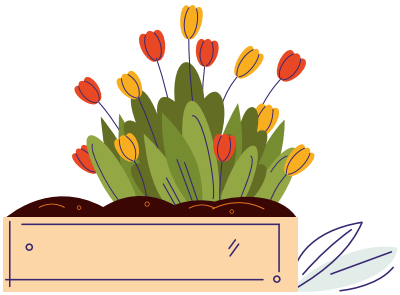

L'Agglo propose des composteurs à prix réduit et une initiation gratuite pour acquérir les bonnes pratiques.

> ***Pour bénéficier de cette offre, inscription en ligne :***

www.casgbs.fr
rubrique "Vivre ici
> Réduire mes déchets
> Le compostage"

Saint Germain bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

MON MÉMO TRI

JE TRIE TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS

PAPIERS & CARTONS

Tous les cartons : *aplatis, même salis sauf papiers mouchoirs, essuie-tout...*

EMBALLAGES EN MÉTAL

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Faut-il laver les emballages ? *Non, c'est inutile car ils seront lavés en usine de recyclage ! Il suffit simplement de bien les vider pour qu'ils ne souillent pas les papiers et les cartons.*

Laissez les bouchons vissés.

VERRE

Bouteilles, bocaux et pots.

Pensez à retirer :

Couvercles
>> Bac jaune

Bouchons en liège

>> Points d'apport
www.planeteliege.com
>> Ordures ménagères

ENCOMBRANTS

Collecte en porte-à-porte

Gros objets (métal, plastique, bois...), mobilier, matelas, moquette...

La limite de dépôt est de 2 mètres et 50 kg par objet pour un volume total de 3 m³.

Ne sont pas collectés : vitres, miroirs, gravats, déchets toxiques et appareils électriques, textiles

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Dépôt en déchetterie

Tailles, feuilles, pelouse, branchages...

Vous pouvez emmener vos déchets végétaux en déchetterie mais des solutions existent pour valoriser vos déchets chez vous. Telles que le compostage, le paillage, le broyage, le mulching (paillis de pelouse)

Infos sur notre site dans l'onglet Vivre ici > Réduire mes déchets > Les déchets végétaux.

Ne pas jeter avec les végétaux

APPAREILS ÉLECTRIQUES (DEEE)

Dépôt en magasin ou déchetterie

Électroménager : réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils électriques, écrans, téléphones, ampoules à économie d'énergie, tubes fluorescents...

Ces objets contiennent des éléments toxiques. Ils doivent être traités dans une filière spécialisée.

DÉCHETS TOXIQUES

En déchetterie ou en point de collecte

Batteries, cartouches d'imprimantes, huiles végétales et de vidange, peintures, pesticides, piles, radiographies, solvants, produits d'entretien dangereux (aérosols type décapant four, déboucheurs canalisations, alcool à brûler, white spirit, répulsifs...), bouteilles de gaz, extincteurs...

Non collectés lors des encombrants

TEXTILES

Borne à textile ou déchetterie

Propres et secs (même abîmés).
À mettre dans un sac fermé.

Vêtements, linge de maison, chaussures par paire et attachées, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures)...

>> Points d'apport : www.refashion.fr

Réalisation : tempsRéel.fr - Impression sur papier recyclé : Desbouis Gréal - Décembre 2023